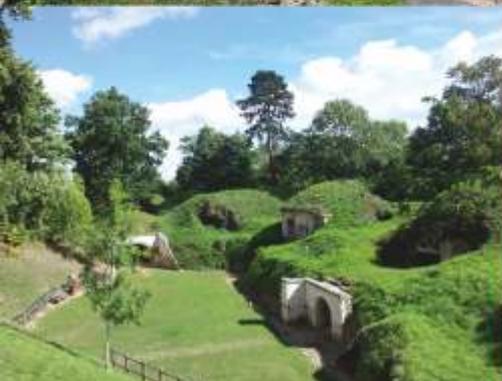




RAPPORT ANNUEL 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE



LE TERRITOIRE



- ❖ Siège de la Communauté de Communes
- ⌘ Fort de Condé
- ♻️ Déchetterie
- 🌿 Sentier d'interprétation des rives de l'Aisne
- ⊙ Station d'épuration

✚ ACCOMPAGNER les porteurs de projets



Gestion et entretien des zones d'activités intercommunales

La communauté de communes a aménagé deux zones d'activités à Bucy-le-Long (ZA La Fosselle) et à Braine (ZI des Waillons). Les espaces communs sont entretenus par les services techniques.

Les derniers lots disponibles ont été vendus en 2015. La CCVA ne dispose plus de terrains aménagés pour accueillir des entreprises.

Accompagnement des porteurs de projets

- ◆ Contacts avec les entreprises à la recherche de terrain et de bâtiment.
- ◆ Promotion de l'offre locale en direction des entreprises: disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, etc...
- ◆ Conseil et aide au montage des dossiers administratifs.
- ◆ Mise en relation avec les acteurs institutionnels du développement économiques du département.

Participation à Aisne Initiative

Association créée en 1983 à l'initiative du Conseil général, Aisne Initiative a pour objectif d'accompagner et financer les projets de création, reprise ou de développement d'entreprises au travers de différents dispositifs.

➔ Aisne Initiative a accordé une aide de 3 000 € à une entreprise et 27 500 € de prêt à taux zéro à quatre entreprises du territoire.

Mise en place d'un plan de soutien au commerce et l'artisanat

La CCVA participe à certaines actions collectives de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre de métiers de l'Aisne.

Soutien à la transmission d'entreprises

➔ 2 entreprises aidées (100 €)

Diagnostic accessibilité des établissements recevant du public

➔ 1 entreprise aidée (90 €)

Opération « Passion client »

➔ 37 entreprises aidées (1 665 €)

Charte qualité (module « Confiance »)

Les chambres consulaires assurent,

chacune pour ce qui les concerne, le portage technique de ces actions.

Participation à la Mission locale du bassin d'emploi du Soissonnais

➔ Cotisation annuelle de 36 344 €

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

L'assainissement des eaux usées

Les eaux usées sont évacuées puis restituées dans le milieu naturel. Il convient donc de traiter les polluants véhiculés par ces eaux afin de limiter leur impact sur les milieux aquatiques et de préserver la santé publique.

Selon les cas, les eaux usées sont collectées via un réseau public et traitées en station d'épuration ou collectées et traitées directement sur la parcelle. Cette dernière solution, appelée assainissement non collectif (ANC) ou assainissement autonome, est techniquement et économiquement, la mieux adaptée en milieu rural.

L'assainissement autonome

L'assainissement autonome concerne environ 4 800 habitations et 53% de la population sur tout ou partie des communes du Val de l'Aisne. L'assainissement non collectif est géré en régie par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Les contrôles d'assainissement non collectif

Le SPANC assure la vérification technique de la conception et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles, le diagnostic périodique de fonctionnement des installations existantes et le diagnostic

des installations lors des transactions immobilières.

En 2016, le SPANC a réalisé 710 contrôles.

- 141 contrôles de conception
- 130 contrôles de bonne exécution
- 285 contrôles de bon fonctionnement
- 124 diagnostics de vente
- 30 enquêtes parcellaires

62% de l'activité correspond aux prestations réalisées sur les installations existantes (fonctionnement, vente et enquête parcellaire).

Les vidanges des installations

Par le biais d'un marché, la CCVA permet aux habitants de vidanger leur fosse toutes eaux à prix réduit (145,20 € TTC pour une fosse de 3 m³) auprès d'un vidangeur agréé.

- 197 vidanges réalisées.

Le conseil et la sensibilisation des usagers

En plus des contrôles, les techniciens du SPANC conseillent les particuliers pour l'entretien et l'amélioration du fonctionnement de leur système d'assainissement.

Le SPANC a également pour objectif de faire prendre conscience aux usagers des pollutions générées par l'absence de traitement des eaux usées rejetées ou par un traitement inefficace.

Les aides à la réhabilitation des installations

Les réhabilitations individuelles

La CCVA aide les propriétaires (bailleur ou occupant) désireux de mettre aux normes leur installation d'assainissement autonome âgée de plus de 2 ans.

Le montant de l'aide est de 10 % du montant hors taxe des travaux s'ils sont réalisés par une entreprise (ou 10% du montant des matériaux si le particulier réalise lui-même les travaux) et est plafonné à 1 000 € (1 200 € pour les installations nécessitant la mise en place d'un poste de relevage).

- 36 bénéficiaires
- 22 743 € attribués

Les réhabilitations groupées

Glennes, Laffaux et Chéry-Chartreuve font l'objet d'une opération de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome financée par des subventions de l'Agence de l'eau (60%) et de la CCVA (10%).

- La CCVA et l'Agence de l'eau ont respectivement attribué 42 090 € et 298 539 €

L'assainissement collectif

L'assainissement collectif concerne environ 3 470 habitations situées dans les communes de Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne. Il est géré en régie par le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC).

Le réseau de collecte

A l'exception de Vailly-sur-Aisne, le système d'assainissement est de type séparatif, ce qui signifie que les eaux usées et les eaux pluviales (ruissel-





lement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes.

Les eaux usées sont transportées via 62 km de réseaux

15 postes de relèvement permettent de relever le niveau des eaux dans les points où elles ne peuvent s'évacuer gravitairement

A Vailly-sur-Aisne, 1 bassin et 3 déversoirs d'orage retiennent ou évacuent directement à la rivière les eaux diluées excédentaires évitant ainsi les débordements par temps de pluie.

Les communes de Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne et Missy-sur-Aisne disposent de réseau de collecte mais pas encore de station de traitement.

Le traitement des eaux usées en station d'épuration

→ environ 390 000 m³ d'eaux usées traités dans les 6 stations

→ Les rejets de l'ensemble des stations respectent les niveaux imposés par la réglementation.

Le contrôle des branchements

L'usager a l'obligation de se raccorder au réseau collectif dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. La CCVA contrôle la conformité des branchements domestiques neufs tandis qu'un prestataire assure, pour le compte de la CCVA, le contrôle lors des ventes.

→ 4 branchements au réseau réalisés

L'entretien du réseau

Chaque année, des travaux d'entretien, de réhabilitation, de renouvellement et d'extension de réseaux sont réalisés

→ 4 km de réseau curés

→ 810 m de réseau inspectés

Les travaux de construction

La station d'épuration de Missy/Chivres Les travaux de construction de la station d'épuration intercommunale qui traitera les eaux usées de Missy-sur-Aisne et de Chivres-Val ont démarré. Le montant

global de ce projet est évalué à 1,19 M€. Il est subventionné à hauteur de 55% par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental.

En parallèle, la CCVA mène sur ces deux communes une étude en vue de réhabiliter les réseaux de collecte.

La reconstruction des réseaux 480 ml de réseau ont été reconstruits à Missy-sur-Aisne et Ciry-Salsogne.

LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

La collecte des déchets

La collecte est réalisée par des prestataires privés.

La collecte des ordures ménagères

Elles sont collectées une fois par semaine en porte à porte.

→ 4 643 tonnes collectées soit 223 kg / habitant. Ce chiffre est stable par rapport à 2015.

La collecte des emballages ménagers

Les recyclables (papiers/cartons, flaconnage plastique et les métaux) sont collectés une fois par semaine en porte à porte dans des bacs roulants fournis par la CCVA.

→ 1 115 tonnes collectées soit 54 kg/habitant. Ce chiffre est stable par rapport à 2015.

La collecte du verre

La collecte est en apport volontaire.

→ 118 conteneurs répartis dans les communes.

→ 787 tonnes collectées soit 38 kg / habitant. C'est 1 % de plus qu'en 2015.

La collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI)

La collecte des DASRI est un service destiné aux patients en automédication. Les boîtes sont distribuées et collectées via les pharmacies et sont acheminées dans un centre d'incinération agréé une fois par trimestre.

→ 550 mini-collecteurs collectés et détruits (486 en 2015)

La collecte des textiles

La collecte est en apport volontaire.

→ 23 conteneurs (Le Relais et Ecotextile)

→ 78 tonnes collectées

Les déchetteries

Chaque habitant de la communauté de communes a accès à une déchetterie. Celles de Presles-et-Boves et de Braine, gérées par la communauté de communes, sont accessibles à tous les

particuliers. Celles de Villeneuve-St-Germain et Mercin-et-Vaux et d'Allemant (qui a fermé en septembre 2016), sont accessibles uniquement aux habitants des communes limitrophes.

→ 4 203 tonnes collectées dans les déchetteries de Presles et Braine

Le tri et le traitement

Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les ordures ménagères sont acheminées vers la plate-forme de transfert de Villeneuve-St-Germain où elles sont pesées et momentanément stockées avant d'être enfouies au centre de stockage de Valor'Aisne à Grisolles.

La valorisation des recyclables

Les matières recyclables (papiers, cartons, journaux, magazines, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, acier, aluminium, verre...) sont revendus à des sociétés spécialisées dans le recyclage.

→ 863,96 tonnes d'emballages recyclés (791,47 t. en 2015)

→ 787 tonnes de verre recyclés (776,6 t en 2015)

→ 2 676 tonnes recyclés en déchetterie

→ 117 657 € de recettes au total (112 845 € en 2015)

La valorisation des végétaux

Les déchets verts collectés dans les déchetteries de la CCVA sont traités par des sociétés. 60 m³ de compost ont été restitués à la CCVA qui les a distribués gratuitement à ses habitants (1 et 2 avril). La CCVA a également vendu 23 composteurs individuels en bois.

Améliorer la qualité du tri

Le contrôle des bacs

L'ambassadeur du tri contrôle le contenu des bacs de tri à couvercle jaune. Lorsqu'il constate des erreurs de tri graves ou nombreuses, il rencontre, lorsque cela est possible, l'occupant du logement afin de lui indiquer les bons gestes de tri.

→ 500 bacs contrôlés

Les animations auprès des enfants dans les écoles et les accueils de loisirs

→ 18 animations



AMÉNAGER UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR



Vers un habitat durable

Lutter contre la précarité énergétique

La communauté de communes accompagne le Programme d'Intérêt Général « Précarité énergétique » mis en place par le Département, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat (Habiter Mieux).

L'opération s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes éligibles aux aides de l'Anah. Les travaux privilégient l'isolation (combles, murs intérieurs et extérieurs, menuiseries isolantes), l'amélioration du chauffage (performance, changement d'énergie) et doivent aboutir à une réduction de 25 % de la consommation d'énergie après travaux.

L'aide financière forfaitaire apportée par la CCVA s'élève à 10% du coût hors taxe des travaux et est plafonnée à 10 000 €.

→ 16 dossiers financés pour un montant total de travaux de 296 521 €

→ 197 418 € d'aides dont 16 000 € de la CCVA

→ 51 685 kg de CO₂ évités

Gérer les logements locatifs communautaires

La communauté de communes assure la gestion de 3 logements locatifs (2 à Margival et 1 à Vailly-sur-Aisne). Ces logements sont loués à des ménages à faibles ressources et bénéficient des aides à la personne (AL et APL).

Créer un éco-quartier pour un urbanisme durable

Ce projet urbain d'intérêt communautaire va être aménagé selon une procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). La communauté de communes a poursuivi la concertation publique par la mise à disposition d'un dossier de consultation et par une communication sur le site internet de la CCVA.

Aménager le territoire

Evaluer et réviser le SCoT du Val de l'Aisne

La révision de l'application du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a commencé en 2016. Cette étape est un préalable indispensable pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires, notamment celles du « Grenelle de l'environnement » et de la loi « ALUR ».

Le diagnostic a été réalisé avec l'aide d'un bureau d'études tandis que la trame verte et bleue et l'étude sur le mode d'occupation des sols ont été réalisés en interne.

Associer les élus au diagnostic

Les 14 et 21 octobre, les élus ont été invités à participer à ateliers diagnostics sur les thèmes de l'armature urbaine et de l'habitat, des services et de l'équipement, de l'économie et de l'emploi et de l'environnement.

Ces ateliers avaient pour objectifs de débattre des grands défis du territoire



L'architecture contemporaine commence à prendre sa place dans les communes

tout en esquissant les solutions envisageables pour y répondre.

Associer la population aux travaux

Le 30 novembre, quatre ateliers thématiques publics construits autour des photographies envoyées par les habitants de la CCVA ont été organisés.

Participer aux travaux des SCoT des territoires voisins

En 2016, la communauté de communes a été associée à l'élaboration des SCoT de l'agglomération de Laon, de la Champagne Picarde et à la révision du SCoT de la Région de Reims.

Accompagner les communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme

Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux, la communauté de communes communique un porter à connaissance des orientations et objectifs du SCoT. Elle accompagne les communes lors des réunions des commissions locales d'urbanisme.

La communauté de communes est également associée aux réunions d'élaboration des plans locaux d'urbanisme des communes de la CCVA (Terny-Sorny, Braine, Couvrelles) et des communes limitrophes.

Proposer des outils au service des communes

Développer le service d'information géographique

La CCVA est dotée d'un système d'information géographique qui permet notamment la mise en ligne des documents d'urbanisme, des zonages et règlements propres à chaque parcelle. Ces informations sont mises à jour et accessibles via le site Internet de la CCVA.

Le SIG a intégré progressivement les indicateurs pertinents du SCOT pour son application. Il en est également l'outil d'analyse et de production de sa révision

➔ 4 408 visiteurs sur le site de cartographie en ligne.

Instruire les autorisations du droit du sol

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la CCVA assure l'instruction technique des autorisations d'urbanisme de ses 20 communes dotées d'un document local d'urbanisme approuvé.

Les dossiers des 44 autres communes sont traités par la Direction départementale des territoires.

➔ 539 dossiers instruits : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir...

✚ AGIR EN DIRECTION DES JEUNES

Développer des projets culturels avec les établissements scolaires

Interventions auprès des élèves de maternelle, élémentaire et primaire

Depuis 2005, la communauté de communes développe un projet culturel, alliant pratique et diffusion artistique. C'est un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de la pratique artistique dans sa globalité (apprentissage et représentation). Il est mené conjointement avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne et l'Education nationale.

Les objectifs sont d'apporter une offre culturelle variée sur le territoire, de favoriser l'épanouissement des enfants à travers la découverte d'une pratique artistique et de répondre aux besoins culturels du milieu rural.

Thème 2015-2016 : l'acte créatif

Ateliers de pratique artistique en classe (janvier)

3 disciplines / 3 artistes

- Le théâtre : Jean-Louis Wacquiez

- La sculpture : Hubert Dufour

- La musique : Jérôme Cury

→ 3 écoles / 10 classes

Diffusion du spectacle Digressions (mai)

→ 719 élèves de la petite section au CM2.

Thème 2016/2017 : le théâtre

Ateliers de pratique artistique en classe (septembre-octobre)

→ travail sur le théâtre et la danse autour des fables de Jean de La Fontaine

→ 6 classes de CM2 participantes

Diffusion du spectacle (décembre)

→ « Les curieuses bêtes de Monsieur La Fontaine » par la Cie La Mascara

→ 165 élèves de CM2.

Interventions auprès des collégiens

Depuis 2009, la CCVA propose aux équipes éducatives des collèges d'aborder, par le biais artistique, des problématiques liées à l'adolescence (conduites à risques et déviantes, discrimination, sexualité...). Suite à la réforme du collège, les projets proposés entrent dans la programmation annuelle de chaque niveau. Les différentes thématiques sont abordées par le biais artistique.

Les classes d'intégration (septembre - octobre)

Ce projet a le double objectif de fédérer les classes, pour une meilleure

intégration des élèves de 6^{ème} dès la rentrée et de donner à ces derniers l'occasion de vivre en communauté, dans le respect de chacun.

Chaque classe, accompagnée par des enseignants, la CCVA et la Ligue de l'enseignement, a été accueillie pendant 2 jours à la Ferme du château à Monampteuil.

→ 7 classes de 6^{ème} de Vailly et Braine.

Développer les actions en direction des adolescents

Le groupe de travail « ados »

Les adolescents sont invités à se rendre acteurs de leurs loisirs en participant à l'élaboration des actions qui leur sont proposées par la CCVA. Le groupe, composé de 11 ados, s'est réuni 7 fois. Il a organisé une journée sportive gratuite le dimanche 22 mai.

Les sorties culturelles et de loisirs

Les sorties sont un moyen d'enrichir les jeunes en leur faisant découvrir d'autres univers et en s'ouvrant aux autres. Elles leur permettent aussi de se responsabiliser. La CCVA a mis en place une politique tarifaire afin que ces sorties soient accessibles à tous. Il comprend les activités, le transport, l'encadrement et les repas.

- Séjour ski aux Deux-Alpes (du 6 au 13 février)

Leçons de ski, ski, raquettes, patinoire, grands jeux...

- Journée à Reims (2 avril)

Activité de cohésion à Get out et escalade

- Journée ados (16 juillet)

Visite scénarisée du Fort de Condé, montage vidéo avec la Compagnie Acta Fabula, restaurant et bowling à Laon le soir

- Semaine ados (du 1^{er} au 5 août)

Activités à la journée : grand jeu, visite de la caverne du dragon, tir à l'arc, canoë, visite de la basilique et des souterrains de Saint-Quentin, cinéma, vélo rail, dîner coloré suivi d'une soirée blackminton.

- Week-end parisien (8 et 9 octobre)



Atelier de musique en classe

Visite enquête de Montmartre, bateau mouche, Parc Astérix

→ 140 ados participants au total



Accompagner les structures œuvrant auprès des jeunes

Activités nautiques (du 15 au 19 février)

30 enfants de 6 à 11 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, et Vailly ont bénéficié de cours de natation.

Baby raid sport (7 avril)

47 enfants des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval, Vailly et Bucy ont bénéficié d'activités sportives comme initiation à la zumba, tricycle et parcours de motricité.

Activités culturelles (du 11 au 13 juillet)

88 enfants de 9 à 12 ans des accueils de loisirs de Braine, Bucy, Chavignon, Ciry, Longueval et Vailly ont bénéficié d'une visite scénarisée et d'un atelier vidéo/photo au fort de Condé avec la Compagnie Acta Fabula.

Raid sportif (26 et 27 juillet)

Les enfants des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont participé à un raid sportif pendant deux jours. Entre jeux sportifs et collectifs, ils ont appris à se connaître et à développer un esprit de cohésion.

→ 71 enfants de 9 à 12 ans

Initiation à l'environnement (du 24 au 28 octobre)

Les enfants des ALSH de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont visité le centre de tri des déchets d'Urvillers.

→ 34 enfants de 8 à 12 ans

L'animatrice du service déchets ménagers de la CCVA a animé des ateliers de sensibilisation au tri dans les accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval et Vailly.

→ 119 enfants de 3 à 12 ans

Aide à la mobilité

2 mini-bus sont mis à disposition gratuitement aux accueils de loisirs et associations du territoire qui développent des activités en direction des jeunes.

Mise à disposition gratuite de matériel auprès des accueils de loisirs

Casques VTT, malles thématiques (sport, cirque...), matériel de camping

Formation des animateurs et des directeurs des accueils de loisirs

Attribution de bourses BAFA et BAFD

Dans un souci de qualification des animateurs des accueils de loisirs, la CCVA propose aux jeunes résidant sur le territoire, une aide au financement des formations.

→ 15 bourses BAFA et 2 bourses BAFD

Formation des directeurs d'accueils de loisirs

→ Les thèmes : les pratiques professionnelles, les douces violences et l'observation.

→ 12 participants

Formation des animateurs de NAP

→ Les thèmes : magie nouvelle, pop-up et vitrail

→ 16 participants

Attribution de subventions aux associations et communes

Les associations et communes œuvrant dans le domaine enfance jeunesse et répondant aux objectifs définis par la commission enfance jeunesse dans le cadre d'un appel à projet peuvent bénéficier d'une subvention de la CCVA.

→ 22 529 € attribués à 23 projets

Participation au fonctionnement de l'école de musique du Val de l'Aisne

La CCVA est partenaire de l'École de musique de Val de l'Aisne avec laquelle elle a conclu une convention.

→ Subvention de 24 891 €

→ 61 enfants du territoire concernés

Une manifestation pour les 6-12 ans

Tous les deux ans, la CCVA organise « Aprem'en fête », une manifestation

gratuite à destination des 6-12 ans. Elle a eu lieu le 23 avril au Fort de Condé.

→ 63 enfants de 6 à 12 ans sont partis sauver le Fort de Condé.

Améliorer les conditions d'accueil scolaire et périscolaire

Prenant acte du constat de la fuite des élèves hors du territoire en raison de la faiblesse des services d'accueil et de restauration, de l'isolement des enseignants et le faible niveau scolaire, la CCVA a lancé en 2013 une étude dont les enjeux sont le bien-être des élèves et l'équité en termes de couverture territoriale et de qualité des conditions d'accueil des élèves.

L'étude a été suivie de bout en bout par un comité de pilotage qui en a amendé et validé les conclusions. Ce comité de pilotage comprend 25 membres.

Plusieurs objectifs ont guidé cette étude

- Garantir un service éducatif comparable dans tous les établissements
- Accueillir les enfants dans des conditions similaires
- Offrir des services scolaires de qualité dans chaque établissement
- Rationaliser la gestion des équipes péri-éducatives
- Éviter l'isolement des enseignants
- Limiter les temps de déplacement domicile-école

Une première étape a consisté à réaliser un état de lieux des établissements scolaires et des services proposés. En mai 2013, le comité de pilotage en a organisé la méthodologie. Les conclusions de l'état des lieux ont été validées par le comité de pilotage en février 2015. Ce dernier a également défini les points à améliorer, par école ou par groupe scolaire existant.

Dans un second temps, le comité de pilotage s'est penché sur la question de la localisation des établissements scolaires. Tout en s'appuyant sur l'existant et sur les conclusions de l'état des lieux, l'objectif était de trouver une répartition répondant aux pré requis

suivants :

- une localisation dans le ressort de la CCVA
- favoriser le renforcement des bourgs centres et intermédiaires (préconisations du SCoT)
- des établissements de 6 à 12 classes
- des classes de 22 à 25 élèves

- des temps de transport inférieurs à 20 minutes

Parallèlement, une réflexion a été menée afin de déterminer la composition de l' « école idéale » (organisation du bâtiment, taille des salles...).

La proposition de nouvelle répartition territoriale des établissements scolaires

issue de cette 2^{ème} phase de l'étude a été validée le 12 mai 2016 par le comité de pilotage et le 26 mai 2016 par le conseil communautaire. Ce dernier a également décidé de poursuivre l'étude afin de déterminer les coûts de mise en œuvre de cette école idéale dans les localités définies.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES ENFANTS

Le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels a pour objectif d'informer, orienter, favoriser l'accès aux droits pour les familles, les candidats à l'agrément et les professionnels. Il doit aussi contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel et participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Assistants maternels et parents sont informés de l'actualité juridiques et des activités du RAM via :

- Les Z'infos de la Marotte (300 ex. par trimestre)
- le site web de la CCVA
- les rencontres thématiques mensuelles
- des courriels d'information

Les permanences

L'animateur renseigne parents et assistants maternels quotidiennement à la CCVA et tient des permanences hebdomadaires dans les communes de Braine (au multi-accueil le mardi de 10h à 12h) de Bucy-le-Long (au multi-accueil le lundi de 14h à 16h). Il peut également se déplacer dans les autres communes sur rendez-vous.

- 210 rendez-vous en présentiel
- 381 rendez-vous par téléphone.

Les rencontres thématiques

Chaque mois, le RAM organise des rencontres thématiques dans les communes de Bazoches-sur-Vesle,

Braine, Bucy-le-Long et Longueval.

- Janvier : Le sommeil
 - Février : le projet pédagogique
 - Mars : Les jouets ont-ils un sexe ?
 - Avril : La punition
 - Mai : Les congés payés
 - Juin : L'acquisition du langage
 - Septembre : Savoir poser les limites
 - Octobre : L'observation
 - Novembre : L'estime de soi chez l'enfant
 - Décembre : Atelier de Noël
- 271 adultes participants et 145 enfants

Les animations

Ateliers d'éveil et matinées récréatives

- 3 ateliers et 7 matinées
- 99 enfants et 49 adultes participants
-

Une sortie famille (13 juillet) a rassemblé 8 parents, 6 assistantes maternelles et 21 enfants autour de la découverte de la ferme des Logis à Besmé.

Spectacle (30 novembre)

- 2 représentations de « L'arbre et l'enfant » par la Compagnie Nomades
- (49 adultes, 55 enfants)

Les Moments parents

Moment parents est un instant convivial autour où la parole est libre et sans jugement. L'objectif est de se questionner, d'échanger et d'apporter des éléments de réponse. Les échanges sont animés par des professionnels de la petite enfance.

- L'influence des écrans et des nouvelles technologies chez les 0-6 ans (5 novembre)
 - Le jeu (10 décembre)
- 7 adultes, 7 enfants

Le prêt de magazines

Le RAM met à disposition des assistants maternels des mallettes contenant des magazines pour jeunes enfants et des magazines professionnels.



Le multi-accueil

Le multi-accueil l'Arbre enchanté est basé sur deux sites, l'un situé à Braine, l'autre à Bucy-le-Long. Il accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30.

L'accueil peut être régulier (de type crèche) ou ponctuel (de type halte-garderie). Les enfants sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance.

- 99 enfants inscrits
- 442 jours cumulés d'ouverture
- Taux d'occupation : 75,52 % (ratio entre les heures disponibles et les heures facturées).

FAIRE DU VAL DE L' AISNE UN TERRITOIRE TOURISTIQUE

Développer la fréquentation du fort de Condé

Le fort de Condé accueille le public 7 jours sur 7 de la mi-avril à la mi-novembre.

En 2016, le fort a totalisé 12 300 entrées (9 500 en 2015).

Le chiffre d'affaires (entrées, boutique, buvette) est de 45 000 € (37 000 € en 2015).

La commission tourisme a décidé de maintenir une programmation étoffée en 2016 pour continuer d'attirer plus de visiteurs et élargir les types de public.

Festivals et journées thématiques

Festival de chorales des SirAisne (15 mai)

→ 338 spectateurs

Fort fantastique (27 et 28 août)

Théâtre, musique, danse cirque...

→ 520 spectateurs

Journée du cheval (11 septembre)

→ 1086 spectateurs

Festival végétal (8 et 9 octobre)

→ 1796 spectateurs

Expositions

• L'aviation dans la Grande Guerre (du 11 juin au 13 novembre)

• Gallipoli 1915 : La bataille des Dardanelles (du 15 avril au 3 juillet)

• Profondeurs de champs(s) (du 15 avril au 29 mai).

Exposition des travaux des élèves des lycées Jean de La Fontaine à Château-



Exposition l'aviation dans la Grande guerre

Thierry et Rochefeuille à Mayenne

• # Grande guerre (du 15 avril au 29 mai)

Exposition des créations des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} du collège Marie Curie de Braine

• Exposition des œuvres du sculpteur KRIS (du 3 septembre au 13 novembre)

Spectacles

Rando-théâtre (11 et 12 juin)

Randonnée animée de saynettes suivie d'un spectacle humoristique menés par la troupe Les Pot'en scène et PI nature.

→ 251 spectateurs

Théâtre : « 1914 » (2 septembre)

La Cie Nomades fait revivre un village de Picardie à l'aube de la première Guerre mondiale.

→ 109 spectateurs

Conforter la notoriété du fort

Différents outils de promotion et de communication ont été testés ou reconduits : affichages 4x3 JC Decaux, affichages en bords de route, développement de l'animation web (sites et réseaux sociaux), insertions dans la presse, affiches et flyers, etc.

Améliorer l'accessibilité pour tous du fort

La CCVA a poursuivi les travaux d'accessibilité du fort dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmé (ADAP).

→ Passage en led de l'éclairage pour une meilleure visibilité et une forte économie sur les dépenses d'énergie

→ aplanissement de l'ensemble du circuit de visite (environ 1 km)

Numériser le patrimoine du Val de l'Aisne en 3D

Les gravures laissées par les soldats dans les carrières picardes lors de la première guerre mondiale sont en danger de disparition, à cause de l'érosion, des chutes de ciels de carrière, des vols, etc.

La CCVA a mis en place un projet destiné à conserver la mémoire de ces sites en numérisant ce patrimoine exceptionnel en 3D. Pour mener à bien ce projet, elle a acquis un scanner très performant. L'objectif est de présenter ces témoins précieux au Fort de Condé. Les premiers « hologrammes » seront visibles au printemps 2017.

→ 100 gravures scannées sur 3 sites



Essai de numérisation d'un chapiteau de l'église de Vailly

Un office de tourisme dynamique

Une implantation locale

L'office de tourisme est basé au fort de Condé afin de pouvoir faire la promotion du territoire auprès des visiteurs annuels du site.

6 lieux hébergent un point d'accueil touristique comportant un écran d'information dynamique alimenté par l'office de tourisme. Il s'agit des mairies de Braine, Bucy-le-Long et Vailly-sur-



La journée du cheval a attiré 1086 spectateurs

Aisne, du musée de l'Abeille à Chavignon, d'AxoPlage et du restaurant Le moulin de Laffaux).

Le budget de l'office est financé en partie par la taxe de séjour (14 830 € en 2016 contre 18 800 € en 2015, représentant 32 000 nuitées marchandes).

Une diffusion large de l'information touristique

L'office de tourisme du Val de l'Aisne s'est engagé en 2015 dans une démarche de mutualisation de projets avec les autres offices du « Grand Soissonnais ». Les offices ont réalisé en 2016 une carte touristique commune et une pochette destinée à accueillir les informations fournies en OT.

L'équipe de l'office de tourisme participe régulièrement à des événements touristiques : foires aux dépliants, salon des séniors à Reims, salon Tendence Nature à Reims, salon du comité d'entreprise à Reims, fête des plantes à Soissons...

L'office a fait l'acquisition en fin d'année d'un fourgon qui sera transformé en 2017 en « tourismobile ».

Des manifestations pour faire découvrir le territoire

Randonnée intercommunale (1^{er} mai)

Randonnée pédestre au départ de Vailly.
→ 180 randonneurs.

4^{ème} édition du rallye touristique du Val de l'Aisne (7 septembre)

Départ du fort de Condé et arrivée à Bucy-le-Long.

→ 25 équipes participantes.

Descente de l'Aisne en canoë (25 septembre)

transport et du montage du podium et des gradins que la CCVA met à la disposition des communes.

L'entretien des chemins de randonnée et du Fort

La communauté de communes compte plus de 300 km de chemins de randonnée pédestre, VTT et équestre. Les itinéraires sont en ligne sur le site www.randonner.fr. Ces circuits sont entretenus et balisés tout au long de l'année. Un système d'alerte permet aux randonneurs et aux partenaires d'informer le service tourisme de tout problème sur les sentiers (chute d'arbres, dégradation de matériel, disparition du balisage ...).

L'équipe technique est également dédiée à l'entretien des espaces verts de la CCVA (déchetterie, siège) et réalise divers travaux sur les constructions communautaires. Elle se charge enfin du

LE FONCTIONNEMENT

Depuis la création au 1^{er} janvier 2016 de la commune nouvelle Les Septvallons, la communauté de communes du Val de l'Aisne regroupe 58 communes représentées par 79 conseillers communautaires titulaires.



L'EXÉCUTIF

- Président : Jean CHABROL
- 1^{er} vice-président : Ernest TEMPLIER (Finances)
- 2^e vice-présidente : Marie-Claude LAINÉ (Aménagement et urbanisme)
- 3^e vice-président : Roger DENIS (Economie)
- 4^e vice-président : Thierry ROUTIER (Tourisme)
- 5^e vice-président : Christian CHATEL (Enfance-Jeunesse)
- 6^e vice-président : Alain FOUCON (Déchets ménagers)
- 7^e vice-président : Michel LEMAIRE (Assainissement)



LE CONSEIL ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRES

Le conseil

- > 79 membres
- > élus par les habitants
- > 6 réunions

Le bureau

- > 22 membres
- > élus par le conseil
- > 6 réunions

- Aizy-Jouy : Eric DE WULF
- Allemant : Marc HENNEVEUX
- Augy : Didier RUFFY
- Bazoches-sur-Vesle : Nicolas DEMOURY (B)
- Blanzly-les-Fismes : Dominique FERTE
- Braine : Marie-Claude LAINÉ (B), Patrick PETITJEAN, François RAMPELBERG (B), Odile VANDENBROUK
- Braye : Angelina MILANI PIERRON
- Brenelle : Claude CONSEIL
- Bruys : Marc HENRY
- Bucy-le-Long : Colette BUTTERWORTH, Corinne GANDON, Jean-Luc NICOLAS, Thierry ROUTIER(B)
- Celles-sur-Aisne : Jean-Luc GUIFFARD
- Cerseuil : Jacques GUYOT
- Chassemy : Ernest TEMPLIER (B), Jacquy TEMPLIER
- Chavignon : Catherine BOURNONVILLE, Daniel GARD
- Chavonne : Jean-Marc PILET
- Chéry-Chartreuve : Thierry DECAUCHE
- Chivres-Val : Vincent CHOQUENET, Albert PAUWS (B)
- Ciry-Salsogne : Dominique KANIEWSKI, Jean-Pierre SOSSON (B)
- Clamecy : Patrick FRANCOIS
- Condé-sur-Aisne : Philippe MARTIN
- Courcelles-sur-Vesle : André PELLARDI
- Couvrelles : Jean CHABROL (B)
- Cys-la-Commune : Christian DENIS
- Dhuizel : Marc VOITURON (B)
- Filain : Hubert DEVRIENDT
- Glennes : Alain COLPART (B)
- Jouaignes : Rolande ANCEAUX
- Laffaux : Jean-Luc BEGUIN
- Lesges : Jérôme CHAUVIN
- Lhuys : Christian JAUNEAU
- Limé : Benoît PASCARD
- Longueval-Barbonval : Carlos LUCAS (B)
- Margival : Bruno MARCELLIN (B)
- Merval : Damien FERTÉ
- Missy-sur-Aisne : Jean-Pierre HECQUET, Claude MADIOT (B)
- Monampeuil : Claude COURTET
- Mont-Notre-Dame : Sylvie MORESSEE, René-Claude RONDEAUX
- Mont-Saint-Martin : Alain FOUCON (B)
- Nanteuil-la-Fosse : Pascal CHARPENTIER
- Neuville-sur-Margival : André CAER
- Ostel : Didier NIQUET
- Paars : Thierry VALLÉE
- Pargny-Filain : Pascal OZENNE
- Perles : Christophe GIRARDIN
- Pont-Arcy : Christian LAPLACE
- Presles-et-Boves : Maurice DELAITRE (B)
- Quincy-sous-le-Mont : Patrick BOCHET
- Révillon : Bruno PÉQUIN
- Saint-Mard : Christian CHATEL (B)
- Saint-Thibaut : Claudine HORBLIN
- Sancy-les-Cheminots : Michel LEMAIRE (B)
- Serval : Serge MOUSSEAUX
- Soupir : Evelyne LIBREGS
- Tannières : Jean-Roch LE ROUX
- Terny-Sorny : Bruno SAUVAGE
- Vailly-sur-Aisne : Arnaud BATTEFORT (B), Roger DENIS (B), Sonia FRANCESCHINI, Valérie MIELCARECK
- Vasseny : Jean-Philippe BARBE (B)
- Vaudesson : Eliane BLEUX (B)
- Vauxcéré : Yves MENU
- Vauxtin : Joanne DEGOUVE
- Vieil-Arcy : Maurice DENISART
- Villers-en-Prayères : Blandine GRUNDELER (B)
- Villesavoye : Patrick MELLING
- Vuillery : Jean-Luc NIVART

(B) Membre du bureau

LES DÉLIBÉRATIONS

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- ◆ Bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact de la ZAC « Les Lacroix » et de l'avis de l'autorité environnementale (22/03/2016)
- ◆ Bilan de concertation de la ZAC « Les Lacroix » (22/03/2016)
- ◆ Création de la zone d'aménagement concerté « Les Lacroix » (22/03/2016)
- ◆ Avis sur le projet de PLU de la commune de Condé-sur-Aisne (26/04/2016)
- ◆ Avis sur la modification de périmètre du site Natura 2000 des « Coteaux calcaires du Tardenois et du Valois » (26/04/2016)
- ◆ Analyse de l'application du Schéma de Cohérence Territoriale du Val de l'Aisne (26/05/2016)
- ◆ Avis sur le projet de PLU de la commune d'Acy (13/09/2016)
- ◆ Avis sur le projet de SCOT de la Région de Reims (13/09/2016)
- ◆ Demande de subvention du Conseil Départemental de l'Aisne pour la révision SCOT du Val de l'Aisne (15/11/2016)
- ◆ Avis sur le projet de PLU de la commune de Couvrelles (15/11/2016)

ASSAINISSEMENT

- ◆ Approbation du résultat des enquêtes publiques de zonage d'assainissement de Missy-sur-Aisne et de Chivres-Val (19/01/2016)
- ◆ Zonage d'assainissement de Chéry-Chartreuve (19/01/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de travaux de réhabilitation des installations d'assainissement autonome à Chéry-Chartreuve (22/03/2016)
- ◆ Approbation du devis du Syndicat des Eaux de Chivres-Val pour l'alimentation en eau potable de la STEP de Missy-sur-Aisne (22/03/2016)
- ◆ Zonage d'assainissement de Couvrelles (26/04/2016)
- ◆ Groupement de commande pour des travaux de voirie réseaux à Missy-sur-Aisne (23/06/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les études préalables à la mise en conformité des réseaux d'eaux usées de Chivres-Val et de Missy-sur-Aisne (05/07/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la reconstruction du réseau d'assainissement sur le secteur de la Tuilerie à Missy-sur-Aisne (05/07/2016)
- ◆ Résultat de l'enquête publique de zonage d'assainissement de Chéry-Chartreuve (05/07/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du CDDL 2015-2017 pour la reconstruction du réseau d'assainissement sur le secteur de la Tuilerie à Missy-sur-Aisne (13/09/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de travaux de mise en conformité de la partie privative des branchements au réseau d'eaux usées à Missy-sur-Aisne (15/11/2016)

TOURISME ET PATRIMOINE

- ◆ Demande de subvention auprès de la région des Hauts-de-France dans le cadre du dispositif « Picardie en Fête » pour l'année 2016 (05/07/2016)
- ◆ Demande de labellisation et de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Aisne dans le cadre des dispositifs « Centenaire 14-18 » et « Chemin des Dames 2017 » pour 2017-2018 (05/07/2016)
- ◆ Convention liée à la nouvelle politique départementale pour la randonnée pédestre (13/09/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le fonctionnement du fort de Condé en 2016 (13/09/2016)
- ◆ Convention de partenariat avec l'ADRT pour la commercialisation des produits du fort de Condé (13/09/2016)
- ◆ Demandes de subvention et réponse à l'appel à projets « Services numériques innovants et tourisme de mémoire en France » pour la création d'une salle 3D au fort de Condé (15/11/2016)

COMMANDE PUBLIQUE

- ◆ Election des membres de la commission d'appels d'offres (23/06/2016)
- ◆ Attribution du marché relatif à l'achat de bacs de collecte dans le cadre d'un groupement de commande (05/07/2016)
- ◆ Marché d'exploitation de la déchetterie de Presles-et-Boves (15/11/2016)
- ◆ Marché d'exploitation de la déchetterie de Braine (15/11/2016)
- ◆ Contrat d'assurance des risques statutaires des agents IRCANTEC (15/11/2016)
- ◆ Contrat d'assurance des risques statutaires des agents CNRACL (15/11/2016)

ENFANCE ET JEUNESSE

- ◆ Répartition des subventions accordées dans le cadre de l'appel à projets (31/03/2016)
- ◆ Convention avec l'école de musique intercommunale (29/09/2016)
- ◆ Reversement de subvention dans le cadre de la politique partenariale locale (29/09/2016)
- ◆ Renouvellement du contrat « Politiques Partenariales Locales » pour 2016 (15/11/2016)
- ◆ Renouvellement du contrat RAM 2017-2020 avec la CAF (15/12/2016)
- ◆ Versement de bourses BAFA (15/12/2016)
- ◆ Appel à projets 2017 (15/12/2016)

FINANCES LOCALES

- ◆ Débat d'orientations budgétaires pour 2016 (28/01/2016)
- ◆ Compte de gestion 2015 des budgets annexes « Zone des Waillons » et « Service Public d'Assainissement Collectif secteur de Braine » (31/03/2016)
- ◆ Comptes administratifs 2015 des budgets annexes « Zone des Waillons » et « Service Public d'Assainissement Collectif secteur de Braine » (31/03/2016)
- ◆ Clôture des budgets annexes « Zones des Waillons » et « Service Public d'Assainissement Collectif secteur de Braine » (31/03/2016)
- ◆ Tarifs applicables à l'exploitation du Fort de Condé pour 2016 (31/03/2016)
- ◆ Budgets primitifs pour 2016 (31/03/2016)
- ◆ Taux d'imposition pour 2016 (31/03/2016)
- ◆ Comptes de gestion 2015 (23/06/2016)
- ◆ Comptes administratifs 2015 (23/06/2016)
- ◆ Fort de Condé / Tarifs applicables à l'exploitation pour 2016 (23/06/2016)
- ◆ Société publique locale SPL-Xdemat : rapport de gestion du Conseil d'administration et proposition d'augmentation du capital social de la société (29/09/2016)
- ◆ Subvention à l'école de musique intercommunale (29/09/2016)
- ◆ Décision modificative n°1-2016 (29/09/2016)
- ◆ Redevance pour le contrôle de conformité des branchements d'eaux usées raccordés au réseau public de collecte des eaux usées (15/12/2016)
- ◆ Fort de Condé / Tarifs applicables à la location des expositions (15/12/2016)
- ◆ Tarif actions ados (15/12/2016)
- ◆ Décision modificative (15/12/2016)

FONCTION PUBLIQUE

- ◆ Contrat d'assurance des risques statutaires (19/01/2016)
- ◆ Création/modification de postes (22/03/2016)
- ◆ Mise en place du télétravail (22/03/2016)
- ◆ Création/modification de postes (05/07/2016)
- ◆ Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (Technicien Assainissement Collectif) (05/07/2016)
- ◆ Suppression de poste (25/11/2016)
- ◆ Indemnisation de vacataires pour les sorties ados à compter du 01/01/2017 (15/11/2016)

HABITAT - LOGEMENT

- ◆ Prolongation du programme d'intérêt général « Précarité énergétique – Autonomie » conventions d'aide financière (05/07/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental relative aux travaux d'isolation par l'extérieur du logement intercommunal au titre du CDDL 2015-2017 (13/09/2016)
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

de l'Aisne pour le logement locatif intercommunal (15/11/2016)

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- ◆ Transfert de compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » (28/01/2016)
- ◆ Adhésion à l'USEDA pour l'exercice de la compétence « Réseaux et services locaux de communication électronique » (26/05/2016)
- ◆ Rapport d'activité des services pour l'exercice 2015 (23/06/2016)
- ◆ Poursuite de l'étude scolaire et périscolaire (23/06/2016)
- ◆ Modification des compétences de la Communauté de communes du Val de l'Aisne (29/09/2016)

ÉCONOMIE

- ◆ Adhésion à la Mission Locale du bassin d'emploi du Soissonnais (31/03/2016)
- ◆ Avenant au plan de soutien au commerce et à l'artisanat du Val de l'Aisne (05/07/2016)
- ◆ Abondement du fonds d'attribution Initiative Aisne pour 2016 (29/09/2016)
- ◆ Zone des Waillons à Braine / Vente d'un lot d'une contenance totale de 867 m² à la SAS LACTINOV BRAINE (15/11/2016)

VŒUX ET MOTIONS

- ◆ Motion relative à la pérennisation de la ligne ferroviaire « Reims – La Ferté Milon » (28/01/2016)

LES RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2016

DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général des services
- Directrice générale adjointe des services

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ECONOMIE & COMMUNICATION

- Chargé des affaires juridiques et des marchés publics
- Assistante chargée de la comptabilité
- Assistante chargée des ressources humaines
- Assistante administrative

ENVIRONNEMENT

- Responsable du service

Assainissement

- Assistante administrative
- Chargé de projet en assainissement collectif
- Technicien assainissement (accroissement temporaire d'activité)
- Chef d'équipe d'exploitation en assainissement collectif
- Agents d'exploitation en assainissement collectif (3)
- Contrôleurs en assainissement non collectif (3)

Déchets ménagers

- Assistante administrative
- Ambassadeur du tri
- Gardiens de déchetterie (2)

ENFANCE & JEUNESSE

- Responsable du service

Secteur Enfance-jeunesse

- Animatrice jeunesse
- Coordinatrice des projets scolaires

Secteur petite-enfance

- Coordonnatrice du secteur petite enfance

- Animateur du Relais Assistants Maternels
- Directrice du multi-accueil de Braine
- Directrice du multi-accueil de Bucy
- Assistantes de petite-enfance (8 dont 2 en emploi aidé)
- Agents de service petite-enfance (2 à temps non complet)

AMÉNAGEMENT & URBANISME

- Responsable de service
- Chargé de mission SIG - réseau informatique
- Instructeurs des autorisations du droit des sols (2)

SERVICE TECHNIQUE

- Chef d'équipe
- Agents techniques polyvalents (7)

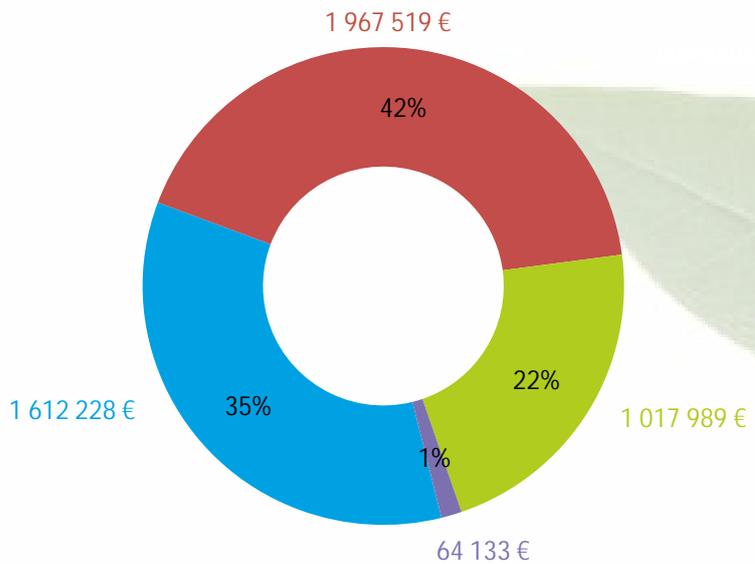
TOURISME ET PATRIMOINE

- Responsable de service
- Chargés d'accueil et de visite (3)

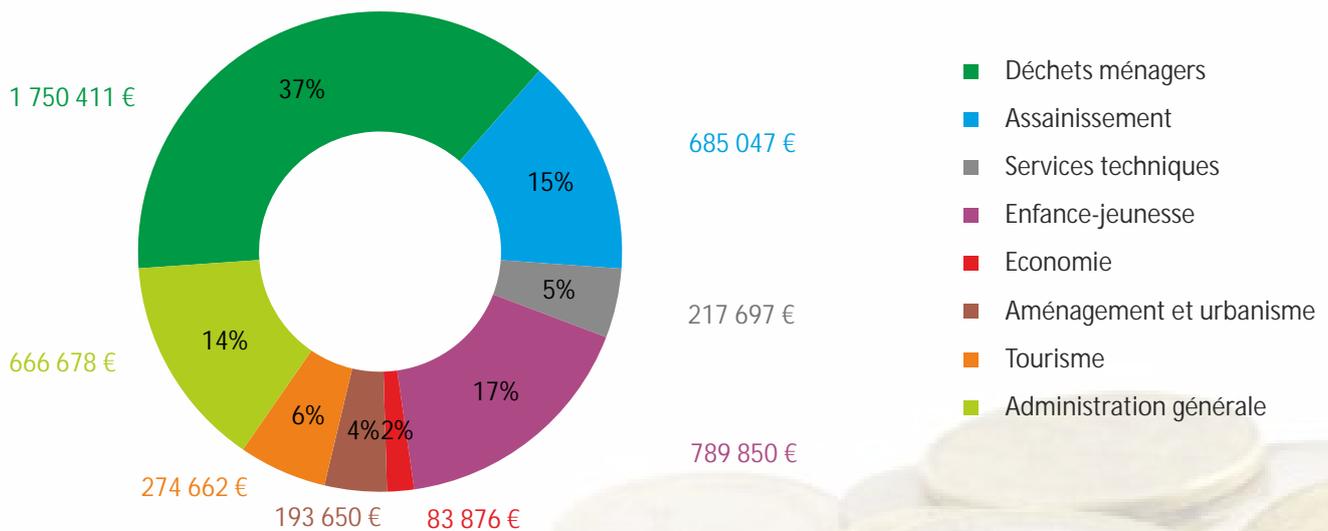
LE COMPTE ADMINISTRATIF

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 4 661 870 €

- Charges de personnel et frais assimilés
- Subventions aux associations communes et usagers
- Charges financières
- Charges à caractère général

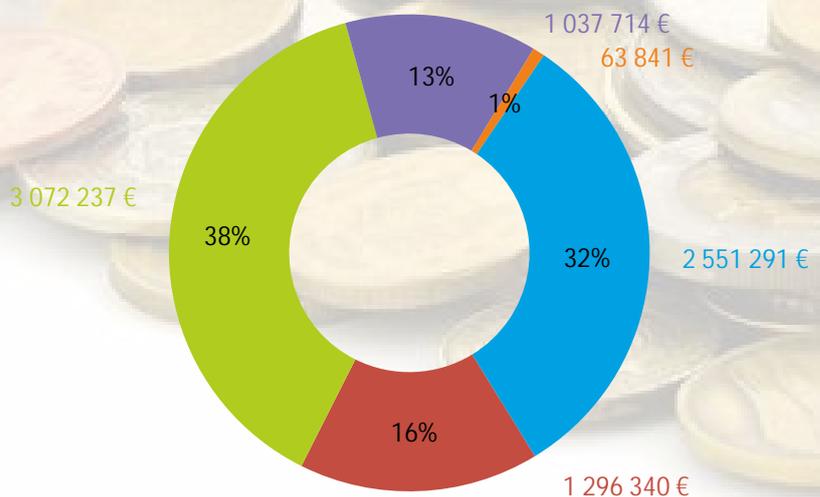


RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 3 359 553 €

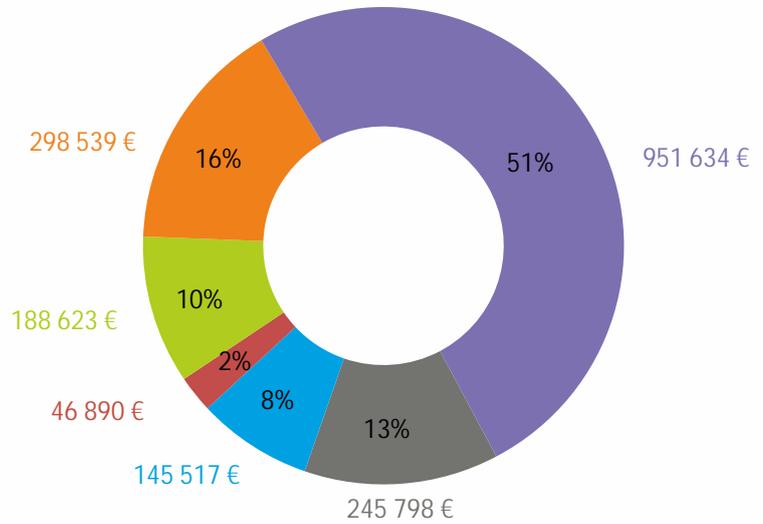
- Autres produits de gestion courante
- Excédent N-1
- Produits des services et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions



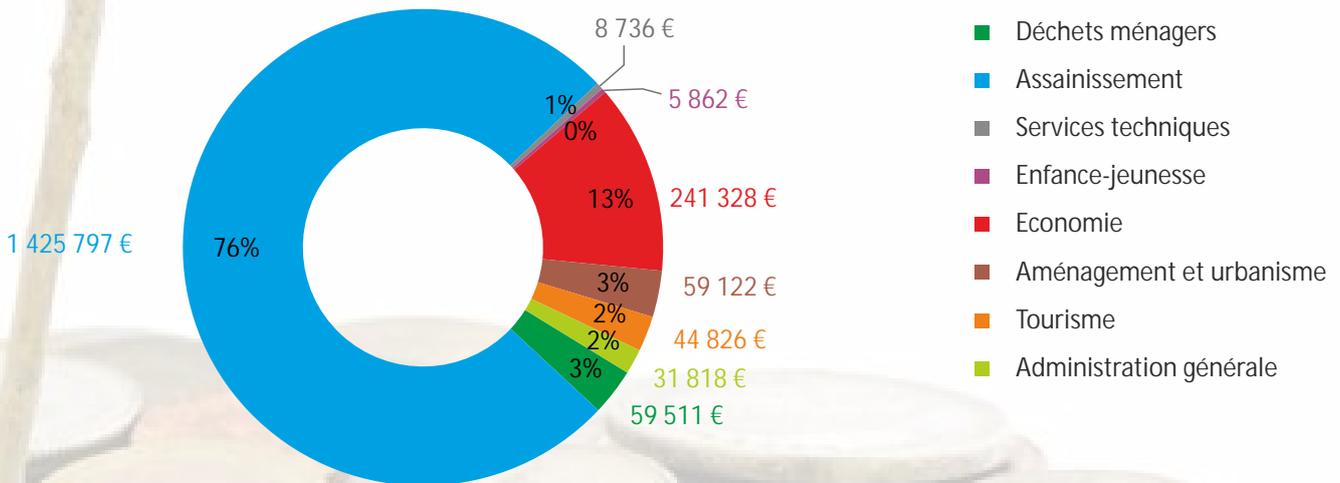
Les données présentées reflètent la consolidation du budget principal et de l'ensemble de ses budgets annexes arrêtés au 31/12/2016. Seules sont prises en compte les recettes et les dépenses réelles, hors mouvements d'ordre (amortissements, autofinancement, budget à budget).

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 1 887 000 €

- Travaux
- Remboursement de la dette
- Etudes
- Matériels techniques, roulants et informatiques
- Avances
- Déficit exercice antérieur

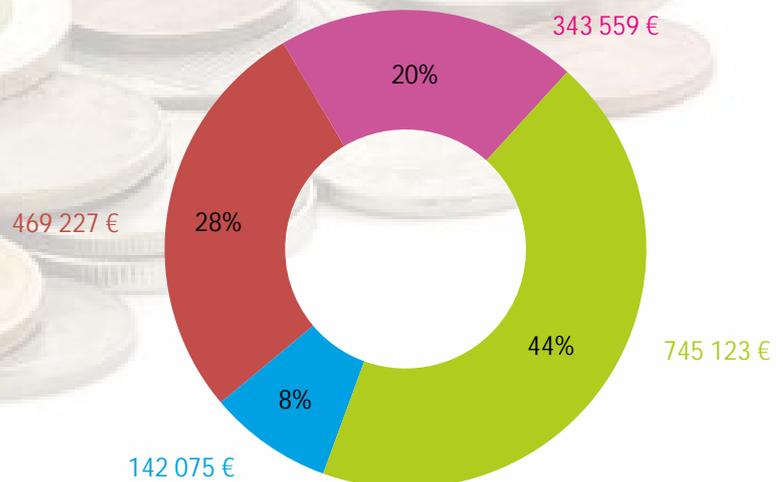


RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 1 699 985 €

- Subventions
- Remboursement d'avances
- Emprunts
- Dotations, fonds divers et réserves



Les communes

Aizy-Jouy
Allemant
Augy
Bazoches-sur-Vesle
Blanzly-les-Fismes
Braine
Braye
Brenelle
Bruys
Bucy-le-Long
Celles-sur-Aisne
Cerseuil
Chassemy
Chavignon
Chavonne
Chéry-Chartreuve
Chivres-Val
Ciry-Salsogne
Clamecy
Condé-sur-Aisne
Courcelles-sur-Vesle
Couvrelles
Cys-la-Commune
Dhuizel
Filain
Jouaignes
Laffaux
Lesges
Les Septvallons (Glennes, Longueval-Barbonval,
Merval, Perles, Révillon, Vauxcéré, Villers-en-
Prayères)
Lhuys
Limé
Margival
Missy-sur-Aisne
Monamppteuil
Mont-Notre-Dame
Mont-Saint-Martin
Nanteuil-la-Fosse
Neuville-sur-Margival
Ostel
Paars
Pargny-Filain
Pont-Arcy
Presles-et-Boves
Quincy-sous-le-Mont
Saint-Mard
Saint-Thibaut
Sancy-les-Cheminots
Serval
Soupir
Tannières
Terny-Sorny
Vailly-sur-Aisne
Vasseny
Vaudesson
Vauxtin
Vieil-Arcy
Villesavoye
Vuillery

SOMMAIRE

Le territoire	2
L'économie	3
L'assainissement	4
Les déchets	6
L'aménagement et l'urbanisme	7
Enfance et jeunesse	9
Le tourisme	12
Le fonctionnement	14
Les délibérations	15
Les ressources humaines	17
Le compte administratif	18

